

APPUI INSTITUTIONNEL A L'ABHL EN MATIERE DE GESTION INTEGREE DE L'EAU

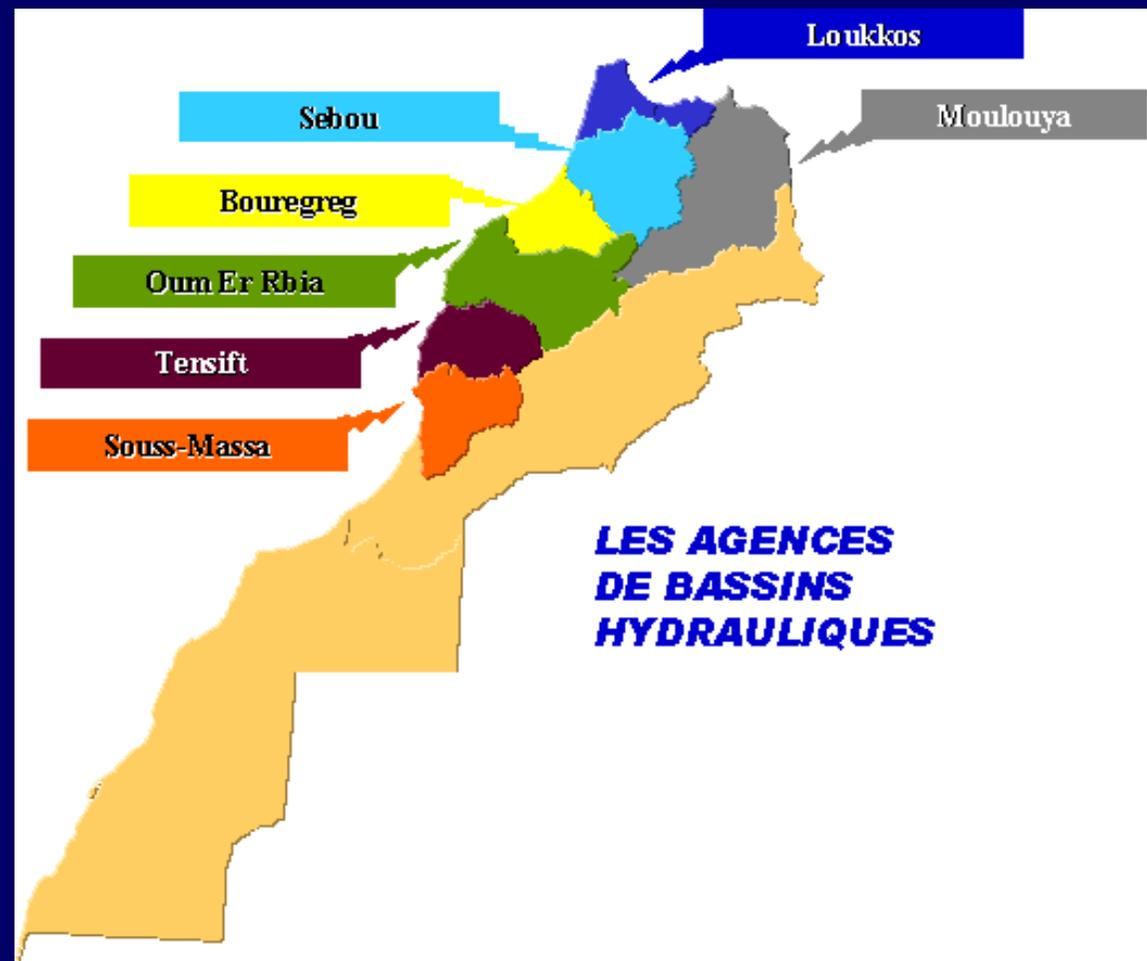


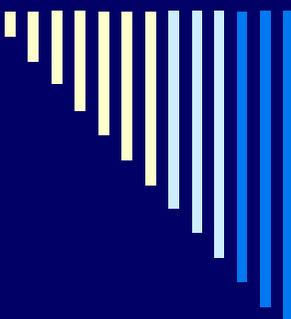
Marrakech, 23 mai 2005

AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DU LOUKKOS

Etablissement Public mis en place par le décret n°2-00-476 du 14 novembre 2000

- **Superficie: 15 000 Km²**
(2% du territoire national)
- **Population: 2,7 Millions**
- **Apports: 110 à 375 m³/km²/an**
(13 % app. Nat.)





AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DU LOUKKOS

Une forte irrégularité internannuelle

- . Minimum : 350 Mm³ (Année 1994-95)
- . Maximum : 10 500 Mm³ (Année 1995-96)

Les ressources en eau superficielles
constituent l'essentiel : 90 % du potentiel

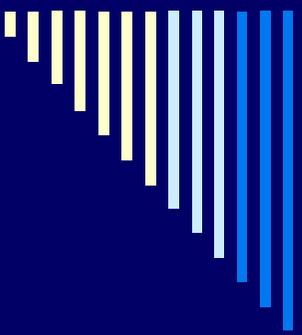
Un potentiel de 4000 Mm³/an en moyenne

Stratégie d'aménagement et développement

Un effort soutenu de mobilisation pour
sécuriser l'approvisionnement en eau

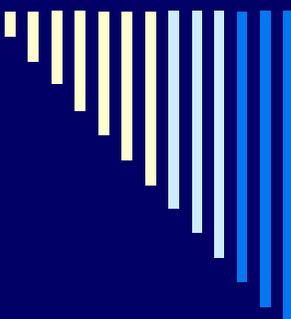
Un effort considérable en matière de
préservation de la qualité de la ressource

Le développement actuel et futur de la zone



APPUI INSTITUTIONNEL A L'ABHL EN MATIERE DE GESTION INTEGREE DE L'EAU

- Signature du protocole administratif du projet le 15/12/ 2003 et le démarrage effectif du projet en juillet 2004
 - Elaboration du document de **formulation du projet** qui définit **le programme d'emploi** :
 - Les objectifs poursuivis
 - Les actions retenues
 - Le chronogramme des interventions
 - Les crédits alloués à chaque action
-



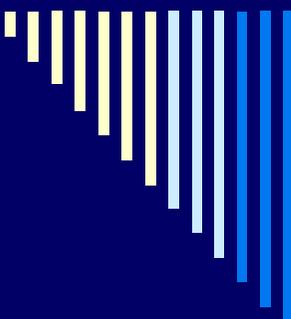
APPUI INSTITUTIONNEL A L'ABHL EN MATIERE DE GESTION INTEGREE DE L'EAU

➤ La méthode utilisée pour l'élaboration du programme est celle du **cadre logique** qui consiste en:

- (1) L'analyse du contexte du projet
 - (2) L'analyse des parties concernées (intervenants dans le secteur)
 - (3) L'analyse des problèmes

 - (4) La formulation des objectifs
 - (5) L'établissement d'un plan d'action
 - (6) La planification et l'affectation des ressources financières

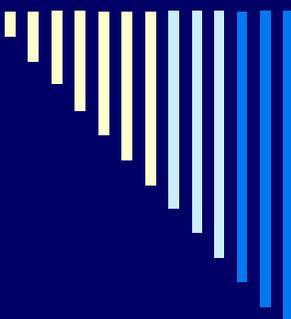
 - (7) L'identification des indicateurs d'évaluation et de suivi
 - (8) L'analyse des risques
 - (9) L'analyse des conditions préalables à la réalisation des actions
-



APPUI INSTITUTIONNEL A L'ABHL EN MATIERE DE GESTION INTEGREE DE L'EAU

➤ La réalisation de l'ensemble des étapes de la MCL a été basée sur :

- Bibliographie:
 - Documentation de l'ABHL
 - Documentation externe (MATEE, UE, BM)
- Discussions et concertations avec les différents acteurs intervenants dans le domaine de l'eau (UE, AFD, GTZ, MATEE, ABH) *Diagnostic du contexte externe*
- Ateliers avec le personnel de l'ABHL : *Diagnostic du contexte interne*
 - Point forts, point faibles, opportunités et risques



APPUI INSTITUTIONNEL A L'ABHL EN MATIERE DE GESTION INTEGREE DE L'EAU

**Identification des insuffisance des capacités
(humaines, matérielles et financières) pour que
l'Agence puisse accomplir ses missions**



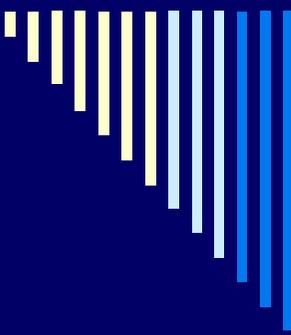
**Le plan établi est articulé autour d'objectif clairs,
quantifiables, mesurables et échelonnés dans le
temps**



**Renforcement des capacités
financières, humaines et
matérielles de l'ABHL**



**Soutien de l'ABHL et dans
l'accomplissement de ses
missions**

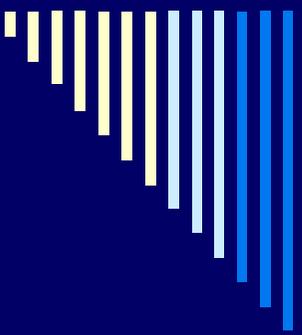


APPUI INSTITUTIONNEL A L'ABHL EN MATIERE DE GESTION INTEGREE DE L'EAU

➤ **Renforcement des capacités financières de l'ABHL:**

- Agissant sur les redevances d'utilisation du DPH
 - **Amélioration de la gestion du DPH**
 - **Etablissement d'un système de collecte des redevances**
 - **Encouragement des AUEA**

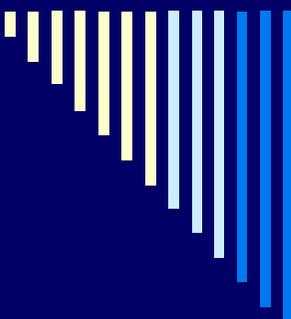
- Prospection des modalités et des conditions d'accès aux fonds d'investissement extérieurs et aux dons



APPUI INSTITUTIONNEL A L'ABHL EN MATIERE DE GESTION INTEGREE DE L'EAU

➤ **Renforcement des capacités humaines de l'ABHL:**

- ❑ **Formation continue**
- ❑ **Encadrement du personnel**
- ❑ **Renforcement de la coordination et de la communication interne**



APPUI INSTITUTIONNEL A L'ABHL EN MATIERE DE GESTION INTEGREE DE L'EAU

➤ Soutien de l'ABHL dans l'accomplissement de ses missions:

□ Suivi et évaluation des Ressources en Eau

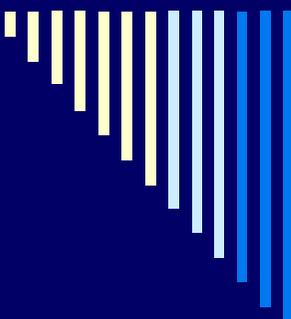
- Amélioration et extension du réseau de mesure**
- Automatisation du réseau de mesure**

□ Gestion des Ressources en Eau

- Promotion la gestion intégrée et concertée**
- Acquisition de modèles de gestion**

□ Protection des Ressources en Eau

- Communication et sensibilisation auprès des pollueurs**
 - Projets de dépollution industrielle, à réaliser dans un cadre partenarial**
-



APPUI INSTITUTIONNEL A L'ABHL EN MATIERE DE GESTION INTEGREE DE L'EAU

➤ **Soutien de l'ABHL dans l'accomplissement de ses missions:**

□ **Protection contre les inondations**

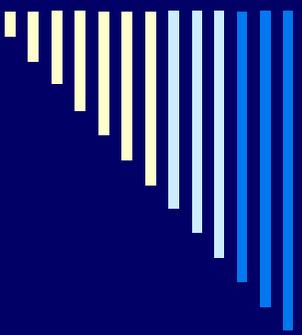
- Amélioration de la prévision des crues (mise en place d'un SAIH)
- Projets de protection (curage, aménagement, ...), à réaliser dans un cadre partenarial

□ **Gestion du DPH**

- Etudes de délimitation du DPH
- Etablissement d'un système de collecte des redevances
- Renforcement des moyens mis à la disposition de la police de l'eau

□ **Sauvegarde du patrimoine hydraulique**

- Améliorer et renforcer l'entretien et la maintenance des ouvrages hydrauliques
 - Aménagement des bassins versants, dans un cadre partenarial
-



APPUI INSTITUTIONNEL A L'ABHL EN MATIERE DE GESTION INTEGREE DE L'EAU

➤ Actions transversales:

- Renforcement de la communication externe**
- Dynamisation des rapports et de la coordination entre différents intervenants dans le secteur de l'eau dans la zone**
- Jumelage de l'ABHL avec la Confédération Hydrographique de Guadalquivir**

Capacités humaines

- ✓ R.C.H.2. Renforcement de la communication interne et de la coordination
- ✓ R.C.H.3. Renforcement de la formation continue.
- ✓ R.C.H.4. Encadrement du personnel

- ✓ R.M.PH.1. Entretien et maintenance des barrages.
- ✓ R.M.PH.2. Pérennité des ouvrages hydrauliques.

- ✓ R.M.DPH.1. Amélioration de la gestion du domaine public hydraulique.
- ✓ R.M.DPH.2. Valorisation du domaine public hydraulique.

- ✓ R.M.RE.1. Amélioration du réseau de mesures.
- ✓ R.M.RE.2. Amélioration de la connaissance des ressources en eau.
- ✓ R.M.RE.3. Etablissement du Plan Directeur d'Aménagement Intégré des Ressources en Eau
- ✓ R.M.RE.4. Meilleure gestion intégrée et concertée.
- ✓ R.M.RE.5. Amélioration de la qualité des ressources en eau.
- ✓ R.M.RE.6. Préservation des ressources en eau

- ✓ R.M.PCI.1. Atténuation des effets négatifs des inondations par une meilleure prévention (systèmes automatiques d'information hydrologiques, approches intégrées pour la mise en œuvre des projets de protection avec le renforcement de la participation locale).

Missions:

- Suivi, évaluation, planification, gestion et protection des ressources en eau.
- Prévention et protection des inondations en partenariat.
- Sauvegarde du patrimoine hydraulique.
- Gestion et valorisation du domaine public hydraulique.

Capacités matérielles

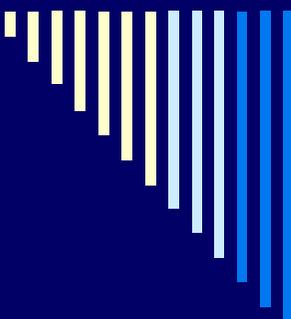
- ✓ R.C.M.1. Renforcement des moyens logistiques.
- ✓ R.C.M.2. Entretien et maintenance des moyens logistiques.
- ✓ R.C.M.3. Construction de locaux administratifs.

Capacités financières

- ✓ R.C.F.1. Accomplissement des conditions de mise en place des financements.

Actions transversales:

- ✓ Coordination et communication entre les différents intervenants.
- ✓ Jumelage avec la Confederación Hidrográfica del Guadalquivir.



APPUI INSTITUTIONNEL A L'ABHL EN MATIERE DE GESTION INTEGREE DE L'EAU

- **Le projet s'inscrit dans une stratégie à moyen terme (2004-2008)**

Budget de la première phase (18 mois):

- Contribution de l'ABHL: 1,02 Millions d' Euro**
- Contribution de l'AECI : 1,06 Millions d' Euro**
- Total : 2,08 Millions d' Euro**